

Deuxième Prix UNICANCER de l'INNOVATION : 9 projets récompensés, afin d'innover toujours pour les patients



Huit projets portés par des Centres de lutte contre le cancer (CLCC) et un projet porté par une association collaborant avec eux sont lauréats du deuxième Prix UNICANCER de l'INNOVATION. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée le 2 novembre 2015 au Centre de Congrès de Toulouse.

Seul prix exclusivement dédié à la cancérologie en France, le Prix UNICANCER de l'INNOVATION a été créé par UNICANCER pour faire connaître et valoriser les actions les plus innovantes des CLCC autour d'une promesse simple : "Mobilisons nos talents pour nos patients".

L'édition 2015 confirme le succès du Prix auprès des équipes des Centres, avec **plus de 120 dossiers reçus**.

La sélection des lauréats s'est déroulée en trois temps ¹ :

- Un pré-jury composé des membres des Comités stratégiques d'UNICANCER a sélectionné les dossiers finalistes de chaque catégorie
- Un jury final constitué de personnalités d'UNICANCER et extérieures (Institut national du cancer, Haute Autorité de santé, représentants de patients, médias...) a désigné les lauréats de chaque catégorie, le Grand prix du jury et le prix Coup de cœur du jury.
- Les salariés des CLCC ont voté en ligne pour élire leur coup de cœur parmi les finalistes.

Les neuf projets primés ont été sélectionnés pour leur caractère innovant, leur reproductibilité dans les autres CLCC et les bénéfices pour les patients et l'organisation du Centre. Un trophée et une dotation de 2000€ ont été décernés aux lauréats de chaque catégorie.

Nouveauté de cette année, l'attribution parmi les projets lauréats d'un grand Prix du Jury. Celui-ci a récompensé l'application « Cancer mes droits », lauréate de la catégorie « Accompagnement du patient ». Développée par le Centre Paul Strauss (CLCC de Strasbourg), cette application est la première dédiée aux droits des patients.

Les lauréats du Prix UNICANCER de l'INNOVATION – édition 2015

(Consulter le livret de l'édition 2015, pour en savoir plus sur les projets lauréats et finalistes)

Prix du parcours de soins du patient

Lauréat : Les nouvelles technologies dans la prise en charge de la douleur à domicile – Institut Claudius Regaud – IUCT Oncopole (Toulouse)

Ce projet vise à améliorer le suivi des files actives de patients et à évaluer « en temps réel » l'évolution de la douleur et des symptômes lors du retour à domicile, grâce à un site Internet où le patient remplit

¹ Liste des membres des Jurys consultable en page 7 du livret des dossiers finalistes

régulièrement des informations. Ainsi, un suivi continu est garanti à ce dernier et les interventions des professionnels sont priorisées pour optimiser le flux de patients au sein de l'établissement.

Prix de la prévention et du dépistage

Lauréat : Haut risque de cancer du sein. Une RCP d'évaluation et de recommandations – Institut Paoli-Calmettes (Marseille)

L'objectif de ce projet est d'aider les médecins à identifier les femmes ayant des sur-risques significatifs de cancer du sein pouvant faire l'objet de modifications des standards de prise en charge appliquées à la population « standard ». Un projet personnalisé est proposé aux patients, l'évaluation et la gestion des risques étant simultanément gérés lors de la réunion de différentes expertises.

Prix de l'accompagnement du patient pendant et après le cancer

Lauréat : Application « Cancer mes droits » – Centre Paul Strauss (Strasbourg)

Le Centre Paul Strauss a créé une application afin d'informer les patients et leur entourage, pendant et après le cancer, de leurs droits et des dispositifs existants en France. Six thématiques sont abordées au travers d'une centaine de questions. Disponible gratuitement sur Google Play et l'Apple Store, l'application est facilement accessible et son contenu est également sur le site www.cancer-mes-droits.fr.

Prix de l'organisation et des métiers de la recherche

Lauréat : Planificatrice à Gustave Roussy : une profession innovatrice dans l'organisation du parcours patient en recherche clinique précoce – Gustave Roussy (Villejuif)

La profession de planificatrice est nouvelle à Gustave Roussy. Son rôle est d'assister les investigateurs dans l'orientation des patients et la mise en œuvre des essais cliniques, ainsi que de garantir la coordination, l'organisation et la qualité de l'activité médicale du département. Elle intervient par conséquent dans l'amélioration de la qualité de la prise en charge du patient par une fluidité de programmation et de suivi, car étant en permanence en lien avec l'équipe de soins.

Prix des ressources humaines

Lauréat : Mieux être au travail – Institut Paoli-Calmettes (Marseille)

En écho aux approches complémentaires aux soins proposées pour les patients, l'Institut Paoli-Calmettes a souhaité créer des activités de relaxation, de détente et de bien-être à destination de son personnel. Chacun peut tester et trouver l'approche qui lui convient le mieux grâce au panel d'activités, et cela permet d'optimiser des ressources déjà mobilisées pour les activités destinées aux patients.

Prix du développement durable

Lauréat : Mise en place d'une solution de Green-IT – Centre Oscar Lambret (Lille)

Constatant que de nombreux ordinateurs restaient allumés inutilement la nuit et le weekend, le Centre Oscar Lambret a décidé de mettre en place un pilotage centralisé de l'alimentation électrique des ordinateurs. Ce projet vise à réduire la consommation électrique du parc informatique, diminuer le coût de la fourniture d'énergie électrique et renforcer la sécurité des postes de travail.

Prix de la collaboration entre Association de patients et Centre de lutte contre le cancer

Lauréat : Programme d'accompagnement socio-éducatif du retour en classe des élèves atteints de cancer (PAS-CAP !) – Observatoire de la réinsertion scolaire des élèves atteints de cancer, en collaboration avec l'Institut Bergonié (Bordeaux) et Gustave Roussy (Villejuif)

Pour faciliter le retour des jeunes en classe après un traitement, l'association ORSECa a créé un dispositif d'accompagnement pour les jeunes. Les actions consistent en des interventions en classe et/ou en équipe éducative, apportant des informations sur la maladie aux professionnels de l'éducation mais également aux autres élèves, pour préparer le retour en classe. Un site ressources est également à disposition du public.

Prix Coup de cœur des salariés

Lauréat : Une nouvelle approche des repas à texture modifiée : la cuisine moléculaire revisite les plateaux – Centre Georges-François Leclerc (Dijon)

Le Centre Georges-François Leclerc a décidé d'utiliser la cuisine moléculaire, alliée à la cuisine traditionnelle, pour reconstituer au niveau visuel et gustatif des plats classiques tout en évitant la mastication et les troubles de la déglutition pour certains patients. Cette solution vise à revaloriser l'alimentation mixée et (re)donner envie au patient de manger malgré la texture modifiée des plats.

Prix Coup de cœur du jury

Lauréat : Programme intégré de réhabilitation précoce pour les enfants traités pour tumeur cérébrale – Gustave Roussy (Villejuif)

Ce projet a pour vocation la mise en place d'un parcours de soins psychologiques spécifiques chez les enfants atteints d'une tumeur cérébrale, qui peuvent présenter fréquemment au cours de leur traitement des difficultés cognitives. Les objectifs sont de détecter de façon précoce les troubles, de construire les modalités de prise en charge adaptée, d'aider les familles et de favoriser un travail de coordination des soins.

Grand prix du Jury

Lauréat : Application « Cancer mes droits » – Centre Paul Strauss (Strasbourg)

L'application « Cancer mes droits », de par son caractère très innovant, s'est distinguée aux yeux du Jury, qui lui a également attribué le Grand prix du Jury.

**Pour plus d'informations sur les projets,
consultez le livret des dossiers finalistes ci-joint.**



A propos d'UNICANCER

UNICANCER réunit l'ensemble des Centres de lutte contre le cancer : des établissements de santé privés à but non lucratif exclusivement dédiés aux soins, à la recherche et à l'enseignement en cancérologie. Fers de lance de la cancérologie en France, les Centres de lutte contre le cancer participent au service public hospitalier et assurent une prise en charge du patient en conformité avec les tarifs conventionnels, sans aucun dépassement d'honoraires.

UNICANCER est à la fois une fédération hospitalière et un groupe d'établissements de santé.

Née en 1964, la Fédération UNICANCER est l'une des fédérations hospitalières représentatives en France. Elle défend les intérêts des Centres de lutte contre le cancer, les représente auprès des pouvoirs publics et gère la convention collective de leurs 18 000 salariés.

Le Groupe UNICANCER est une structure plus récente, créée par les Centres de lutte contre le cancer et leur Fédération en 2011 afin de mutualiser les ressources et les compétences des Centres et d'impulser une dynamique nouvelle dans la prise en charge des patients. La mission d'UNICANCER est de permettre aux Centres de lutte contre le cancer de garder une longueur d'avance et d'innover ensemble et toujours pour leurs patients.

UNICANCER en chiffres : 20 établissements de santé, 18 000 salariés, 2,1 milliards d'euros de recettes, plus de 300 essais cliniques en cours, plus de 120 000 patients hospitalisés par an.

Pour plus d'informations : www.unicancer.fr

Contacts presse :

Valérie Perrot-Egret > Directrice de la communication > 01 44 23 55 66 > v-perrot-egret@unicancer.fr

Viviane Tronel > Responsable communication > 01 76 64 78 00 > 06 22 19 92 58 > v-tronel@unicancer.fr